

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU TEMPS MERIDIEN DE PLESTIN-LES-GREVES



Année 2022/2023

Sommaire

1. Référence du projet éducatif de la commune.
2. Intentions éducatives.
3. Les objectifs Pédagogiques.
4. Moyens.

- a) Le public.
- b) L'équipe d'animation.
- c) Les moyens matériels.
- d) Présentation des structures.
- e) Les locaux.
- f) Les activités.

4. Organisations.

- a) Les horaires et le fonctionnement.
- b) Les modalités d'inscriptions et tarifs.
- c) Journée type.
- d) Les cas particuliers.

5. Evaluation du projet.

- a) Les moyens.
- b) Les critères.
- c) La conclusion.

Référence du projet éducatif de la commune :

Le projet éducatif de la commune veut favoriser le développement personnel de l'enfant dans ses aptitudes intellectuelles et physiques tout en visant son épanouissement et son implication dans la cité. La collectivité de Plestin-Les-Grèves souhaite que les structures scolaires, périscolaires et extrascolaires travaillent en cohérence et en complémentarité. L'accueil périscolaire aura pour objectif de développer le partenariat avec l'ensemble du réseau socio culturel et économique local (par ce biais, il œuvrera pour permettre aux enfants de tisser des relations notamment au travers de projet favorisant les liens intergénérationnels.)

1. Les intentions éducatives :

- Avoir une action éducative auprès des enfants afin de favoriser l'accès à l'autonomie, la socialisation, la responsabilisation et le respect de l'autre.
- Créer une ambiance de détente et de bonne humeur qui permet l'épanouissement et l'enrichissement des enfants en toute liberté.
- Faciliter la découverte d'action citoyenne.

2. Les objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques déclinent les intentions éducatives de manière opérationnelle, afin de permettre leur évaluation. Les objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre sont les suivants :

POUR LES 3-6 ANS

Favoriser la vie en collectivité.

- Créer un climat positif pour tous.
 - Générant l'échange, la relation, le dialogue entre tous.
- Comprendre le rôle des participants à l'accueil périscolaire (animateurs, enfants).
 - Etablir des règles de vie qui seront évaluées régulièrement selon le comportement des enfants.
 - Permettre des temps d'échanges au moment du goûter, au calme (goûter qui chuchote).
 - Une attention sera portée à tous les enfants de l'accueil périscolaire. Tous seront considérés de manières justes et équitables.
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.
 - Par un accès adapté au bâtiment, il peut y avoir des différences (obligation de prise en compte).
 - ✚ Par une rampe d'accès avec liaison au restaurant scolaire permet de faciliter l'accès aux enfants en fauteuil roulant.

✚ Bandes rugueuse installées aux abords des écoles et de l'ancien Accueil Périscolaire pour faciliter les accès aux enfants malvoyants.

- Par leur intégration auprès des autres enfants.
 - Par l'adaptation des activités à la spécificité d'un handicap et de la différence.
 - En apportant une meilleure connaissance d'un handicap à tous les enfants.
- Favoriser les actions collectives.
- Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective (sauf contexte covid).
 - En débarrassant la table après le goûter.
 - En participant au rangement des animations.

Respect du rythme de l'enfant

- En constituant une équipe fixe :
- 2 animateurs et 1 directrice pour tous le matin , puis 1 directrice et 4 animateurs pour tous le soir pour l'accueil périscolaire.
 - 3 ATSEMS, 12 animatrices et femmes de services et une directrice pour le temps du repas et la pause méridienne.
- En créant un lien avec les autres structures ALSH Kergall (Mercredis et vacances scolaires) ; Restaurant Scolaire, Accueils périscolaires matin midi et soir
- Formation de 2 équipes avec les mêmes animateurs pour intervenir sur les différentes structures.
- En s'adaptant à la fatigue de l'enfant.
- Mise en place de 3 services au restaurant scolaire pour tenir compte de la fatigue dû au bruit que cela pouvait engendrer quand les enfants mangeaient tous ensemble.
 - Mise en place d'une pause méridienne moins longue que pour l'élémentaire.
- En développant des temps d'échanges entre les acteurs éducatifs.
- S'informer des activités de la journée des enfants auprès des maîtresses.
 - S'informer du projet d'école et des activités sur l'année.
- En proposant des activités ludiques qui demandent peu d'attention.
- A l'extérieur des petits jeux de rondes, jeux de cours (craies de trottoir, jeux de quilles, cerceaux...).
 - A l'intérieur des petits jeux de sociétés, puzzles, craies sur le tableau, dinette...

Favoriser l'autonomie

- En aidant les enfants à établir des repères au sein de la structure.
- Règles de vie imagée.

- Affichage de panneau ludique par lieux de jeux et par groupe classe.
- Affichage groupe classe par table.
- Mettre l'autonomie à la portée de chaque enfant.
 - Adapter les activités mises en place selon les capacités des enfants.
 - Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités.
 - ✚ Pochettes de crayons, ciseaux nominatif par enfant.
 - ✚ Jeux à disposition par groupes classes, changés après chaque désinfection.
- Accompagner l'enfant dans ses créations.
 - Le laisser faire et manipuler.

Développer les activités d'initiation et de découverte artistique et sportive adaptés au plus jeune

- En mettant en place des nouvelles activités et diversifiées sur une période.
 - Initiation au jardinage pour participer au jardin pédagogique.
 - ✚ Plantation de graines et suivi d'évolution.
 - ✚ Découverte, expérimentations autour des plantes, graines...
 - ✚ Arrosage des plantations.
 - Découvertes de jeux de cours aux beaux jours (utilisation des draisiennes, création artistique avec les craies de trottoir, jeux des anneaux, des quilles, croquet, cerceaux...).
 - Familiarisation des jeux collectifs en allant au city certains soirs.

Développer l'ouverture d'esprit et de la curiosité

- En proposant des activités de découvertes.
 - Activité autour de thématique des saisons et fêtes.
 - En favorisant les activités qui développent les 5 sens.
 - Le loto des odeurs.
 - le kim goût et toucher...
- En favorisant la découverte de l'environnement proche.
 - Découverte de la faune et flore.
 - Identification de plantes et d'insectes.
 - Ramassage de pommes sur les différentes structures de la commune pour la réalisation du jus de pomme.

6-11 ANS ET COLLEGIENS

Favoriser la vie en collectivité

- Comprendre le rôle des participants à l'accueil périscolaire (animateurs, enfants).

- Etablir des règles de vie qui seront évaluées régulièrement selon le comportement des enfants.
 - Créer de nouvelles règles faites par les enfants pour les jeux gagnés grâce à l'opération Cellaouate.
 - Echanger avec les enseignants, les animateurs et les enfants pour adapter les règles de cours de façon à ne pas avoir d'incohérence entre tous les moments de la journée.
 - Permettre des temps d'échanges au moment du goûter, au calme (création de petits îlots de 6 enfants maximum) pour favoriser le temps de parole sans exagération).
 - Une attention sera portée à tous les enfants de l'accueil périscolaire. Tous seront considérés avec bienveillance.
- Prévenir et réduire les effets nuisibles du bruit.
- 3 services de restauration ont été mis en place depuis l'an passé pour diminuer le bruit pendant le repas, cela permet aussi aux enfants de pouvoir se défouler avant et après le repas et de rentrer en classe de nouveau plus calme.
 - 2 salles de goûter sont mises à disposition des grands pour l'installation de grandes tables groupe classe, ce qui permet d'atténuer le bruit.
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.
- Par un accès adapté au bâtiment.
 - ✚ Bâtiment de plein pied, facilite l'accès aux enfants en fauteuil roulant ou béquilles.
 - ✚ Rampe accessible vers le restaurant scolaire.
 - ✚ Bandes rugueuse installées aux abords des écoles et ancien accueil Périscolaire pour faciliter l'accès aux enfants malvoyants.
 - ✚ Intervention d'acteurs professionnels pour aider l'équipe d'animation à intervenir auprès des enfants en situation complexe.
 - Par leur intégration auprès des autres enfants.
 - Par l'adaptation des activités à la spécificité d'un handicap à tous les enfants.
- Intégrer les collégiens sur les accueils.
- Permettre à certains enfants qui sont laissés bien avant l'heure devant le portail du collège, de pouvoir être accueilli tous les matins sur l'accueil et de pouvoir bénéficier des activités proposées.
 - Permettre aussi d'accueillir certains enfants qui ne bénéficient pas de transport en commun pour rentrer chez eux alors qu'ils habitent trop loin du collège ou pour faire tampon en attendant d'aller dans une association sportive ou culturelle.
 - Accueillir le lundi soir les enfants car il n'y a aucune structure d'ouverte pour les accueillir en attendant la prise en charge de

leur parents ce soir-là, mais permettre les autres soirs aussi depuis cette l'an passé pour des raisons pratiques.

- Intégrer les enfants au réseau local.
 - Proposer des activités autour de différentes structures de la commune (ti an oll, médiathèque, gymnase, city stade, jardin pédagogique...).
- Favoriser les actions collectives.
 - Aménagement de cour (concertation avec les enfants pour un nouvel aménagement de la cour élémentaire).
 - Récupération et triage de journaux du public dans les bacs destinés à la récupération de l'entreprise « Cellaouate », ainsi les bénéfiques servent à renouveler les jeux choisis par les enfants.
 - Aménagement du jardin pédagogique.
 - ✚ Fabrication et installation de réserve d'eau pour les plantations dans la serre.
 - ✚ Réapprovisionnement des grandes réserves d'eau.
 - ✚ Arrosage des plantations.
 - ✚ Désherbage manuelles des mauvaises herbes.
 - Proposer des ateliers en petits groupes sur inscriptions.
 - ✚ Atelier médiathèque permet d'avoir un moment convivial pour lire et écouter des histoires en petits groupes complétant ainsi les temps proposer en classe ou en famille.

Développer le sens des responsabilités

- Développer le sens des initiatives
 - Intégrer les enfants à la préparation et le rangement d'activités.
- Favoriser les actions collectives
 - Avant et après le goûter les enfants vont se laver les mains par groupe classe et les autres attendent patiemment leur tour.
 - Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective.
 - Mise en place du goûter.
 - Débarrasser les tables et les nettoyer en fin de goûter.
 - Participer au rangement des animations.
 - En période Covid les enfants mettent leur verre au milieu de leur table classe.
- Sensibiliser aux devoirs
 - Permettre aux enfants qui le souhaitent ou dont les parents veulent que les enfants bénéficient pendant l'accueil du soir les lundis et jeudis soirs, de pouvoir faire leur devoirs en toute autonomie ou avec l'aide de personnes bénévoles (hors coid) et la participation d'animateurs si besoin.

- Etre à l'écoute des enfants.
 - Les enfants peuvent faire des propositions d'animations.

Favoriser l'autonomie

- Accompagner l'enfant dans la recherche de son autonomie.
 - Adapter les activités selon les capacités et compétences des enfants (pouvoir modifier ou changer l'activité suivant l'envie ou la fatigue).
 - Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités (ciseaux, colles, feuilles, 1 pochette par enfant).
 - Permettre aux enfants en petits groupes de vivre des temps encadrés mais avec une souplesse de liberté (aux beaux jours jouer librement dehors en toute autonomie) avec des règles bien précises à chaque fois.
- Responsabiliser les enfants.
 - Rappeler les règles des jeux en début de chaque temps (affichage dans le couloir de l'accueil élémentaire).
 - Lorsqu'un enfant sort du cadre toujours faire un rappel aux règles de vie commune (montrer à l'enfant les différentes règles).
 - Une animation bien expliquée est une animation que l'enfant peut faire seul.
- Favoriser la confiance en soi
 - Ne pas laisser un enfant en situation d'échec, tendre vers la réussite de chacun en l'encourageant, le mettre en valeur en sollicitant ses connaissances ou ses acquis.
 - Aider les enfants à établir des repères au sein de la structure.
 - Etablir des règles de vie avec les enfants (affichages ludiques d'images d'interdiction ou d'obligation).
- Développer l'apprentissage des enfants.
 - Permettre aux plus grands enfants de s'organiser dans leur salle pour faire des jeux en autonomie et ainsi de les responsabiliser, avec l'accord au préalable des animateurs. Les animateurs ne sont pas loin et interviennent chaque fois que nécessaire.
 - Laisser les enfants en petits groupes, dès que le temps le permet pour jouer dehors en autonomie pendant que les autres enfants sont à l'extérieur après l'autorisation des animateurs. Les portails sécurisés à l'extérieur sont vérifiés. Les animateurs qui surveillent restent vigilant, ils précisent et clarifient les règles. 1 animateur surveille de façon à voir l'ensemble de la cour.

Socialisation de l'enfant

- Développer la solidarité entre les enfants
 - Favoriser l'entraide, le partage entre les enfants lors des animations proposées.

- Créer de la coopération au sein des activités (à travers des jeux de sociétés ou le jeu du parachute...).
- En créant un lien avec les autres structures ALSH (Mercredis et vacances scolaires) ; Restaurant Scolaire, Accueils périscolaires matin midi et soir
 - Formation de 2 équipes avec les mêmes animateurs pour intervenir sur les différentes structures.
- Aborder la notion du respect.
 - Mise en place de règle de vie pour et par les enfants.
 - Veiller avec attention à ce qu'il n'y ait pas de violence physique ou verbale entre les enfants
 - ✚ échanges et discussions pendant la pause méridienne (un groupe de paroles est organisé par jour si besoin de façon à ceux que tous les enfants interviennent) sur différentes thématiques avec les enfants sur les conflits, le mal être, la citoyenneté....
- Favoriser le vivre ensemble.
 - Mise en place d'animations manuelles, sportives, culturelles, de plein air afin de valoriser la notion de groupe et d'activités en commun.

Encourager l'implication des enfants dans la vie de la commune

- En organisant des activités en partenariat avec les associations.
 - Projet en lien avec l'amicale laïque
 - ✚ récupération et tri de journaux pour l'entreprise « Cellaouate ».
 - ✚ Ramassage de pommes et création de logos pour la fabrication du jus de pommes puis la vente
 - ✚ Fabrication d'objets de Noël, qui seront mis en vente lors du marché communal de Noël.
 - ✚ Ainsi, Les contreparties financières permettent d'acheter de nouveaux jeux de cours.
 - Des partenariats avec les clubs sportifs et culturelles locaux (athlétisme, handball, danse, badminton, théâtre) ont été réalisés afin de permettre aux enfants d'aller directement de l'accueil périscolaire vers leur activité associative et de revenir après séance si besoin.
 - L'accueil périscolaire souhaite être un maillon fort de politique éducative locale. L'équipe essaiera d'aider à la mise en place d'activités exceptionnelles de prévention ou de découvertes.
 - ✚ Utilisation du jardin pédagogique partagé.
 - ✚ Découverte du Patrimoine et des chemins Plestinnais.
 - En proposant des activités d'éducation citoyenne
 - ✚ faire des activités avec du matériel de récupération.
 - ✚ Eviter le gaspillage avec es activités autour du compostage.

- En proposant des activités de découverte des savoirs faire locaux et échanges intergénérationnelles.
 - ✚ Des échanges d'activité avec l'Ehppad.
 - ✚ Des correspondances par lettres et virtuelles entre enfants et résidents de l'Ehppad.

3. Moyens :

a) Le public :

Les enfants de 2 ans à 12 ans et collégiens sont accueillis à l'accueil périscolaire :

- Le matin de 7h à 8h35, ceux sont tous les enfants sont accueillis au même endroit puis réparti dans la salle des 6-11 ans et collégiens ou dans la salle des 3-6 ans après lavage des mains. Les enfants de l'élémentaires quittent l'accueil à partir de 8h25. Les collégiens quittent seuls (avec autorisation écrites) à 8h.
 - ✚ Les atsems récupèrent leur groupe classe maternelle de 8h30 à 8h40.
 - ✚ 3 instituteurs récupèrent 7 groupes classes élémentaire de 8h25 à 8h35.
- Le soir les enfants sont accueillis à partir de 16h20.
 - ✚ La directrice et un animateur vont chercher les enfants dans la cour sécurisée à la sortie des classes.
 - ✚ L'animateur descend les enfants par groupe classe à tour de rôle pendant que la directrice réceptionne les autres groupes et attend les enfants retardataires.

b) L'équipe d'animations :

Le taux d'encadrement règlementaire pour l'accueil périscolaire est :

Selon la formule avec PEDT il y a 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

L'équipe est constituée de :

- Une directrice les matins et une autre les soirs (qui tourne chaque semaine).
- Deux animateurs le matin.
- Quatre animateurs le soir.

Rôle des animateurs :

L'animateur à un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'équipe d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait s'adapter aux différentes situations.
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller à travers différents supports d'animations.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants.
- Il connaît les différentes règles de sécurité liées à son activité.
- Il fait part à la directrice ou sur le cahier de messages des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il sait accompagner, conseiller et transmettre son savoir faire aux stagiaires.

Avec ses collègues :

- Il doit s'informer, se former et informer.
- Il est responsable des actions qu'il mène.
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter les autres.
- Il participe aux réunions de préparations.
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail.

Rôle de tous les intervenants :

Les intervenants viennent proposer une découverte de leurs spécialités. Ils doivent animer selon un esprit ludique. Ces temps doivent se dérouler dans la plus grande convivialité. L'intervenant est une personne référente pour l'enfant, il doit faire preuve d'exemplarité.

Il s'engage à :

- Etre attentif, disponible, actif et à l'écoute des enfants.
- Assurer la sécurité physique, morale, et affective des enfants.
- Utiliser un langage adapté à l'âge des enfants.
- Faire part à la directrice ou à l'animateur des problèmes survenus au cours de l'activité.

Rôle de la directrice :

Le rôle de la directrice est de gérer la mise en œuvre des temps d'accueil périscolaires.

Ses missions sont de :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique des différentes structures.
- Former les stagiaires de son équipe.
- Gérer l'ensemble des intervenants et organiser des réunions de travail.
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux (associations, intervenants...).

- Accompagner l'animateur dans la réalisation du projet d'animation de façon à ce que ce soit en cohérence avec le projet pédagogique.
- Planifier les activités (intervenants, matériels, lieux...).
- Gérer les inscriptions et les listes d'enfants.
- Assurer la gestion budgétaire et administrative.
- Concevoir les supports de communication et d'information dédiés aux familles.
- Etre présente et à l'écoute des parents.
- Satisfaire la politique locale tout en restant force de proposition.
- Rendre compte à sa direction

c) Les moyens matériels :

- Un budget nous est attribué en cours d'année civile. Il est négocié chaque année de manière à répondre au projet de l'accueil périscolaire et selon la politique de la collectivité.
- Un lieu de stockage situé dans l'accueil périscolaire permet de ranger le matériel pédagogique.
- Le gros matériel est rangé dans l'ancien accueil Périscolaire et dans l'ancien ALSH à Kergall.
- Pour les différents transports nous disposons de 2 minibus au service enfance jeunesse.
- C'est le même bâtiment que celui de l'ALSH.

d) Présentation des structures :

- La structure se situe à l'ancienne école maternelle, c'est la même que celle de l'ALSH, prêt du restaurant scolaire (avec une liaison) et derrière les écoles.

e) Les locaux :

- A l'accueil périscolaire maternel, il y a :
 - 1 salle pour les 6-11 ans et collégiens et bloc sanitaires.
 - 1 salle pour les 3-6 ans avec bloc sanitaire.
 - 1 espace de rangement
 - 1 placard verrouillé pour les machines et produits.
 - 1 bureau et administratif.
 - 1 coin cuisine pour la préparation du goûter et rangement de produits.
 - 1 sanitaire adulte.
 - 1 salle de sieste et salle covid si besoin.
 - 2 salles de goûter pour les grands.
 - 1 pièce bac à douche
 - Une grande cour fermée par quatre portails à l'extérieur avec des petits coins d'ombres sous les fruitiers entre l'accueil périscolaire et l'école.

- 1 cour fermée et sécurisée par 2 portails partagée avec la MAM mais délimiter avec barrières.
- Les cours des écoles sont utilisées le midi ou si le temps ne le permet pas les enfants sont dans leurs classes à leur place.

f) Les activités :

Les activités proposées :

Des activités physiques :

Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible, de pratiquer à l'extérieur des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...

Des activités d'expression culturelle et artistique :

Axées sur une volonté d'expression et de créativité des enfants, ces activités (arts plastiques, musique, danse, théâtre...) servent aussi à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Elles peuvent être l'occasion de productions collectives, de manifestations festives...



Des activités de vie citoyenne :

Placées sous le signe de l'éducation civique, ces activités (prévention et santé, sécurité domestique ou routière, savoir vivre ensemble, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, approche des autres cultures...) sont des moments de réflexion et de partage sur la vie quotidienne. Autant d'occasions de s'interroger, de se documenter, de débattre et de se forger son opinion.

Des activités de la vie pratique, de l'éveil scientifique et environnementales :

Tournées vers la curiosité et l'apprentissage de gestes simples de tous les jours, ces activités proposées en cuisine, bricolage, jardinage, couture... Une manière amusante d'aborder les sciences et les techniques, mais aussi la transmission intergénérationnelle.

4) Organisation :

a) Les horaires et fonctionnement :

L'accueil périscolaire fonctionne :

- Le matin les enfants sont accueillis de 7h à 8h40.
- Le soir les enfants sont accueillis de 16h20 à 19h.

Accueil d'une journée type :

- 7H00 à 8h35 : accueil.
 - Les enfants arrivent petits à petits, l'accueil d'un animateur vers les enfants est important, ça permet de les accueillir tout en douceur.
 - L'accueil se fait au même endroit pour tous.
 - Les grands passent par groupe classe au lavage de main dans le bloc élémentaire avant de rentrer dans leur salle et de s'installer à leur table classe.
 - Les petits font la même chose au bloc maternel, puis vont aussi dans leur salle à leur table attribuée.
 - Des pochettes de crayons et matériels sont attribués à chaque enfant ou mis en désinfection après chaque utilisation.
 - Des jeux et livres sont aussi attribués à chaque groupe classe ou enfants puis mis en désinfection après utilisation.
 - Les enfants font des ateliers libre soit à la dinette, des jeux de constructions des petits jeux de sociétés, des ateliers créatifs avec les animateurs ou se reposent tranquillement.
 - C'est aussi un moment d'accueil et de partage d'information avec les parents.
- De 7h à 7h30 : petit déjeuner.
 - Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui arrivent tôt, sur réservation au préalable des parents.
- A partir de 8h25 :
 - les enfants sont pris en charge par groupe classe par les enseignants ou les ATSEMS.
- De 16h à 16h20
 - Préparation du goûter pour petits et grands et installation des lieux.
- A partir de 16h20
 - Sortie des enfants. Accompagnement des enfants par groupes classe :
 - ✚ Les enfants rentrent, passent aux sanitaires et lavages de mains avant le goûter.
- De 16h20 à 17h : goûter
 - Petit goûter calme et convivial pour des petits temps d'échanges de leur journée.
 - Rangement des tables avec les enfants : les enfants mettent au milieu de la table leur verre, un animateur nettoie la vaisselle et les tables puis passe un coup de balai.
 - Les autres animateurs font passer les enfants au sanitaire par groupe classe.
- De 17h à 17h45 : Devoirs :
 - Sans aucune obligation les enfants peuvent en toute autonomie, s'ils le souhaitent et sur la demande de certains parents aller faire leur devoirs avec l'aide d'animateurs si besoin.
- De 17h à 19h : activités.
 - Petits jeux intérieurs ou activités manuelles proposées, jeux extérieurs.

- Temps de repos ou calme pour certains enfants.
- Temps sportifs à l'extérieur pour ceux qui le souhaitent et en fonction de la météo (les grands montent dans la cour du haut et les petits restent en bas).
- Certains enfants et en petits groupes avec un animateur peuvent aller au jardin pédagogique ou à la médiathèque ou city sport...
- Accueil des parents de façon échelonné. Une priorité est accordée à l'accueil des parents afin d'entretenir une relation de confiance. C'est l'occasion ici de raconter la journée de l'enfant et permettre un suivi après l'école.

b) Les modalités d'inscription et tarifs:

Pour les nouveaux enfants une fiche de renseignements complémentaires à la fiche unique d'inscriptions est à remplir par les parents, ainsi que des pièces pour compléter le dossier.

- Numéro de sécurité sociale.
- Numéro d'attestation d'assurance de responsabilité civile
- Copie des vaccins à jour
- Numéro d'allocataire CAF et attestation du quotient familial pour le régime MSA.

Les tarifs :

Le matin

Quotient familial	Arrivée entre 7h et 7h30	Arrivée entre 7h31 et 8h00	Arrivée entre 8h01 et 8h35
QF ≤ 512	1,05 €	0,70 €	0,35 €
513 à 841	1,50 €	1,00 €	0,50 €
842 à 1137	1,80 €	1,20 €	0,60 €
1138 à 1300	2,10 €	1,40 €	0,70 €
QF ≥ 1301	2,40 €	1,60 €	0,80 €
Petit déjeuner	+0,70€		

L'Accueil périscolaire se termine le matin à 8h45.

Tarif pour les enfants sans dossier complet : 3€/enfant.

Le midi

Coût de service d'un repas depuis 2017	Coût famille	Coût commune	Coût enfant occasionnel	Coût personnel ou enseignant
7.89 euros	2.90 euros	4.99 euros	5 euros	6.22 euros

Prestation déduite systématiquement pour les enfants de maternelles dès qu'ils sont absents.

Prestation déduite pour les enfants d'élémentaires à compter de 4 jours consécutifs pour maladie avec justificatif.

Le soir

Quotient familial	Départ entre 16h20 à 17h30	Départ entre 17h31 et 18h	Départ entre 18h01 et 18h30	Départ entre 18h31 et 19h
QF ≤ 512	0,70 €	1,05 €	1,40 €	1,75 €
513 à 841	1,00 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €
842 à 1137	1,20 €	1,80 €	2,40 €	3,00 €
1138 à 1300	1,40 €	2,10 €	2,80 €	3,50 €
QF ≥ 1301	1,60 €	2,40 €	3,20 €	4,00 €

Tarif pour les enfants sans dossier complet : 3€/enfant

c) Les cas particuliers :

En cas de soins pour maladie :

La directrice peut donner les médicaments aux enfants seulement avec **ordonnance en cours** ou si un PAI est mis en place.

En cas d'accident :

- Les animateurs en majorité sont formés au diplôme SST.
- En cas d'accident bénin :

L'animateur aura à sa disposition une trousse à pharmacie. Tous les soins prodigués aux enfants seront inscrits sur le cahier de message afin de pouvoir prévenir les parents de ce qu'il s'est passé dans la journée. Chaque animateur est responsable de sa trousse à pharmacie ainsi que du matériel utilisé et doit prévenir s'il faut racheter du matériel.

- En cas d'accident plus grave :
 - Prévenir la directrice.
 - Appeler le 15 ou le 18.
 - Appeler les parents.
 - Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.

5) Evaluation du projet :

a) Les moyens :

Afin de s'assurer du respect des objectifs définis par le projet pédagogique, chaque projet d'animation fera l'objet d'une évaluation collective qui se fera en réunion d'équipe.

b) Les critères :

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis pour évaluer la réponse aux objectifs du projet pédagogique sont les suivants :

- Indicateurs quantitatifs :
 - Evolution du pourcentage d'enfants inscrits à l'accueil périscolaire sur l'ensemble des enfants scolarisés.
 - Diversité des activités proposées.
 - Nombre de partenariats locaux réalisés.

- Indicateurs qualitatifs :
 - Coopération et entraide des enfants pendant les activités.
 - Implication des enfants dans les activités.
 - Complémentarité des projets d'animation avec ceux des enseignants.
 - Adaptation des activités proposées aux plus petits.
 - Acquisition des connaissances perçues et obtenues par les enfants en rapport à la vie collective et socio culturel sur le territoire.

c) Conclusion :

Comme tout projet, des imprévus peuvent survenir tout au long des cycles. C'est pour cela que ce projet peut évoluer et être rectifié à tout moment.

Pour cela la directrice reste à la disposition de chacun dans l'intérêt des enfants et pour que les objectifs pédagogiques soient atteints.